



## Contre visite controle technique

Par **Lys Lens**, le **20/05/2016** à **20:19**

Bonjour, Lors du contrôle technique de mon véhicule aujourd'hui, il s'avère que les deux pneus arrières commandés et montés par un garage l'an dernier ne sont pas conformes (mauvaise dimension). L'établissement en question est fermé depuis un mois, et a été 'repris' sous un autre numéro siren par un autre membre de la famille. Quels recours j'ai? Je voudrais me faire rembourser les pneus au moins. Merci de votre réponse.